



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 4 mars 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2025-026

ATTRIBUTION DE SUBVENTION À
L'ASSOCIATION FARFAR

ANNÉE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 4 mars, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint par Mme Brigitte Cadet, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. J. Paul Babef, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Catherine Gossard, Mme Sophie Tsiavia par M. Alain Iafar, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla par M. Jean-Claude Adois, Mme Pamela Trécasse par Mme Honorine Lavielle.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 19 février 2025.

- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie le 5 mars 2025.

Départ(s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau, Maire à 18h08 (affaire n° 2025-042).

Absents : M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION À
L'ASSOCIATION FARFAR
ANNÉE 2025**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations n^{os} 2024-165 à 177, du 3 décembre 2024 portant sur une avance de subventions aux associations et établissements publics ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant les orientations sectorielles définies par la Ville dans le cadre de la campagne associative 2025 ;

Considérant la démarche partenariale engagée par la Ville visant à soutenir et dynamiser le tissu associatif dans des secteurs très divers tels que l'action sociale, la santé, la jeunesse, le sport, l'environnement, les personnes âgées, le patrimoine, la culture ... et autres contribuant à la mise en œuvre d'actions au service de l'intérêt général sur notre territoire ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 18 février 2025 ;

M. Wilfrid Cerveaux ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention, de 250 000 € en fonctionnement, à l'Association FARFAR au titre de l'année 2025 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

UAR... N° 101110

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS ET À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

ANNEE 2025

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations et à l'établissement public au titre de l'année 2025.

Il est rappelé au conseil municipal que, par délibération n° 2024-165 à 177, du 3 décembre 2024, il a été approuvé l'attribution d'une avance de subvention aux associations et établissements publics ayant perçu plus de 10 000 € d'aides en 2024. Le montant de cette avance a été fixé à hauteur des 4/12^{ème} du montant perçu en 2024 afin de les accompagner au mieux dans leur gestion du premier trimestre 2025.

Au regard de ses orientations sectorielles (rappelées en pièce jointe), la Collectivité s'est assignée les objectifs suivants :

- mieux encadrer administrativement et juridiquement les attributions de subventions ;
- mettre en cohérence la politique contractuelle associative avec les enjeux du territoire ;
- renforcer les synergies entre les aides financières et logistiques apportées aux associations et aux établissements publics avec les dispositifs contractualisés (contrat de ville, Convention Territoriale Globale, convention Taxe foncière sur le patrimoine bâti (TFPB)...) dans l'optique d'optimiser les moyens et les ressources ;
- élargir l'assiette des bénéficiaires afin de répondre aux besoins de redynamisation du tissu associatif.

Le budget primitif 2025 de la collectivité ayant été approuvé, le conseil municipal est amené à présent se prononcer sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement aux associations et à l'établissement public au titre de la campagne associative 2025.

A ce titre, il est rappelé au conseil municipal les principes guidant l'instruction des demandes de subventions :

- Depuis 2014, la ville de Le Port s'est engagée dans une démarche volontariste de structuration des relations avec les associations et établissements publics. La campagne associative est ainsi séquencée en quatre temps :
 - information / communication ;
 - instruction des demandes ;
 - engagement juridique et comptable des subventions allouées ;
 - évaluation des impacts des moyens publics mobilisés.
- Les moyens et ressources communales seront mobilisés en 2025 pour les associations et établissements publics selon trois niveaux d'intervention :
 - les dotations de subventions municipales en fonctionnement et en investissement ;
 - l'accompagnement logistique des projets, des événements sportifs et actions de proximité et/ou collectifs de quartier ;

- la complémentarité des financements au titre de la Convention Territoriale Globale de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires – ANCT (Contrat de Ville, Cité Éducative et ATFPB).

Cependant, il est nécessaire de porter à la connaissance du conseil municipal que, malgré l'adoption récente de la loi de finances 2025, des incertitudes persistent sur les enveloppes qui seront allouées par l'Etat au programme 147 alimentant les dispositifs contrat de ville, programme de réussite éducative et cité éducative ; soit une dotation de 2 125 000 € sur la base des crédits accordés en 2024. En outre, toutes les instances locales de validation de la programmation 2025 des dispositifs de la Politique de la Ville ont été reportées au mois d'avril 2025.

Dans un contexte financier exceptionnel et très contraint, la Ville de Le Port réaffirme son engagement et soutien en direction du tissu associatif et/ou des établissements publics en maintenant un niveau d'engagement financier ambitieux pour le territoire.

Enfin, au regard notamment de ce qui précède, il est précisé qu'un certain nombre de demandes de subvention feront l'objet d'un examen ultérieur puisqu'elles sont encore en cours instruction et sont toujours en discussions entre la Ville et les porteurs de projets. Il s'agit notamment :

- d'associations ayant présenté des projets mobilisant le programme 147 ;
- d'organismes ayant présenté un projet associatif assorti d'une demande de subvention pour lesquels la Ville est en attente de précision et/ou d'ajustement ;
- de bénéficiaires de subvention en 2023 mais n'ayant pas encore remis leurs bilans.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'attribution et le versement des subventions, en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2025, aux associations et à l'établissement public selon le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Pièces jointes :

- Tableau récapitulatif des attributions de subventions en fonctionnement et en investissement 2025
- Orientations sectorielles de la campagne associative 2025

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS ET A L'ETABLISSEMENT PUBLIC
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

ASSOCIATIONS	MONTANT EN FONCTIONNEMENT	MONTANT EN INVESTISSEMENT
ASSOCIATION DE RANDONNEE DE LA RIVIERE DES GALETS - A2RDG	5 000 €	
AN GREN KOULER ECRITURES SOCIALES ILE DE LA REUNION	30 000 €	
ASSOCIATION BOULES PORTOISES COMMUNALES - BPC	4 700 €	
ASSOCIATION CLUB SPORTIF PORTOIS DE BASKET BALL - CSPBB	21 000 €	10 000 €
ASSOCIATION DE GESTION POUR L'INSERTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL URBAIN - AGIDESU	417 000 €	9 000 €
ASSOCIATION DECORES DU TRAVAIL REUNION	2 000 €	
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PORTE DRAPEAUX DE FRANCE A LA REUNION	500 €	
ASSOCIATION FARFAR	250 000 €	
ASSOCIATION KIZOMBALAKOUR	5 000 €	
ASSOCIATION LE PORT CANNE DE COMBAT	6 000 €	2 000 €
ASSOCIATION PORTOISE DU SPORT ADAPTE - APSA	2 500 €	
ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET LES LOISIRS DES JEUNES - AFLJ	10 000 €	
ASSOCIATION POUR LA JEUNESSE EN PLEIN AIR	90 000 €	
ASSOCIATION REUNIONNAISE DE DRAGON BOAT	2 000 €	
ASSOCIATION SOMANS	3 000 €	
ASSOCIATION SPORTIVE JEANNE D'ARC	130 000 €	
ASSOCIATION SPORTIVE PORTOISE DE BOXE ANGLAISE	5 000 €	5 000 €
ASSOCIATION TEAM KIOSQUE		2 100 €
BASE NAUTIQUE DES MASCAREIGNES - BNM	265 000 €	
CERCLE D'ESCRIME DE L'OUEST - CEO	4 000 €	
COMITE DES CHOMEURS ET DES MAL LOGES DE LA COMMUNE DU PORT - CCMLP	30 000 €	
DALONS PORT KARATE DO - DKPD	1 200 €	
EMMAÛS AGAME	60 000 €	20 000 €
EN AVANT BOULISTES PORTOIS - E.A.B.P	2 000 €	
FOOTBALL CLUB RIVIERE DES GALETS	140 000 €	24 000 €
KONPANI IBAO	110 000 €	
LA JEANNE OUEST NATATION - LJON	6 000 €	
LES AMIS DES MARINS	2 000 €	5 000 €
MULTI BOXE RIVIERE DES GALETS - MBRDG	6 000 €	
OMS DU PORT	700 000 €	
RACING CLUB AUSTRAL	14 000 €	
RUGBY CLUB PORTOIS	10 000 €	
SONORISATION ECHANGE CULTUREL ANIMATION MUSICALE - SECAM PRODUCTION	40 000 €	
UNION SPORTIVE DE LA POINTE DES GALETS ATHLETISME - USPGA	6 500 €	4 000 €
UNION SPORTIVE DE LA POINTE DES GALETS HOCKEY - U.S.P.G HOCKEY	4 000 €	2 000 €
TOTAL GENERAL	2 384 400 €	83 100 €

ETABLISSEMENT PUBLIC	MONTANT EN FONCTIONNEMENT	MONTANT EN INVESTISSEMENT
ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LA REUNION	170 000 €	30 000 €
TOTAL GENERAL	170 000 €	30 000 €

Thèmes	Actions prioritaires	Public prioritaire
Accompagnement associatif	Accompagner les dirigeants : gestion et ingénierie de projet associatif	Dirigeants associatifs
Sport	Encourager les événements de promotion de la pratique sportive et accompagner les organisateurs d'événements sportifs sur le territoire	Tout public
	Soutenir le développement et la structuration de la pratique sportive fédérale et des filières d'excellence	Tout public
	Favoriser le développement de la pratique sportive libre, du sport santé et de loisirs en direction du jeune public (en temps scolaire, centres aérés, garderie et mercredis loisirs), des familles et des seniors	Tout public
	Encourager les jeux inter quartiers et les échanges Océan Indien	Tout public
	Encourager la pratique encadrée du sport mécanique et les actions de prévention de sécurité routière	Tout public
	Soutenir la formation et la montée en compétence des bénévoles et éducateurs sportifs	Tout public
Culture/Patrimoine	Valoriser et mettre en tourisme le patrimoine matériel, immatériel et végétal de la ville et notamment l'histoire et l'identité des quartiers	Tout public
	Favoriser le goût de la lecture et de l'écriture en famille	Tout public

Proposer une offre d'action culturelle et/ou de loisirs en direction du jeune public (en temps scolaire, centres aérés, garderie et mercredis loisirs), des familles et des séniors

Tout public

Accompagner et valoriser le street art notamment les danses urbaines

Tout public

Accompagner les équipements culturels qui proposent une offre culturelle territorialisée

Tout public

Santé

Favoriser le bien-être physique et/ou psychique

Tout public

Renforcer l'offre d'accompagnement psychosocial en proximité

Public adulte

Prévenir la souffrance psychique dès le plus jeune âge (lutte contre le harcèlement, le racket, ...)

+ 10 ans

Lutter contre les différentes formes d'addiction

Tout public

Proposer des actions d'animation et de sensibilisation à l'éducation nutritionnelle dans les quartiers

Tout public

Climat scolaire et citoyenneté

Proposer des actions visant l'inclusion des élèves du primaire au lycée

Enfants, jeunes et familles

Prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire

Enfants, jeunes et familles

Proposer des actions autour de l'apaisement de l'élève (respiration, émotions, etc.) dans le but de favoriser un climat scolaire serein pour un retour efficace aux apprentissages

Enfants, jeunes et familles

Favoriser le déploiement d'actions autour de la sécurité routière et la mobilité douce autour des écoles

Enfants, jeunes et familles

Persévérance et réussite scolaire

Accompagner / aider à la scolarité pour favoriser l'égalité des chances et la prévention de l'échec scolaire lors des temps périscolaires (garderie, mercredis loisirs, vacances apprenantes et Contrat Local d'Accompagnement Scolaire-CLAS) par l'accompagnement aux devoirs, la réalisation d'activités pédagogiques en lien avec le programme scolaire

Enfants, jeunes et familles

Proposer des actions éducatives (culture, sport, santé, bien-être, etc.)

Enfants, jeunes et familles

lors des périodes de vacances scolaires

Développer des ateliers éducatifs et artistiques pour les enfants dès le premier âge

Enfants, jeunes et familles

Développer une offre périscolaire en fin de journée au sein des établissements scolaires et au sein des quartiers

Enfants, jeunes et familles

Culture et numérique

Accompagner les élèves et les familles à l'utilisation du numérique

Enfants, jeunes et familles

Santé, sport et bien être

Développer des actions autour de la vie affective et sexuelle

Enfants, jeunes et familles

Développer des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles (enfants et parents) et à la lutte pour la diminution du gaspillage alimentaire

Enfants, jeunes et familles

Sensibiliser aux pratiques sportives méconnues du grand public (parcours éducatifs sportifs)

Enfants, jeunes et familles

Sensibiliser les élèves à l'importance de l'activité physique

Enfants, jeunes et familles

Rendre la pratique sportive accessible aux élèves

Enfants, jeunes et familles

Développement durable

Favoriser les actions de préservation de l'environnement autour du World clean up day et de l'Aire marine éducative

Enfants, jeunes et familles

Sensibiliser les citoyens autour de l'éducation au développement durable

Enfants, jeunes et famille

Accompagnement social

Sensibiliser les ménages sur les dérives de consommation et informer sur les pratiques alternatives (« do it yourself », recyclage et réemploi, zéro emballage, « customisation », ...)

Famille

Soutenir les actions ayant vocation à favoriser le lien parents / enfants, l'accompagnement des parents, et s'inscrivant dans les dispositifs transversaux de la collectivité (CTG, Contrat de Ville, Réseau local de la parentalité...)

Famille

Sensibiliser et prévenir les violences intrafamiliales	Tout public
Accompagner les personnes âgées et renforcer l'offre de services en direction des séniors en situation de précarité et d'isolement	Séniors les plus vulnérables
Favoriser les visites, les rencontres et les échanges chez personnes âgées pour lutter contre l'isolement	Séniors les plus vulnérables
Encourager les liens intergénérationnels pour favoriser l'inclusion sociale des seniors	Séniors
Créer des événements intergénérationnels réguliers (ex : repas partagés, ateliers créatifs, jeux de société) pour promouvoir les échanges et la convivialité	Séniors
Proposer des sorties culturelles régulières pour les personnes âgées (cinéma, théâtre, expositions) avec un accompagnement adapté	Séniors
Lutter contre la précarité dans une démarche d'aller vers un meilleur accès aux droits et à la santé pour les SDF	SDF / Personnes en difficulté
Favoriser le développement de réseaux de solidarité (valoriser le pouvoir d'agir des habitants des quartiers) : bénévolat, participation des usagers, bourse de compétences, trocs de services, transmission de savoirs, ...	Tout public
Accompagnement social	
Permettre à tous de connaître ses droits et ses obligations et favoriser l'accès aux services	Tout public
Accompagner les familles pour une intégration dans leur environnement (bien vivre ensemble)	Famille
Prévenir les ruptures de parcours chez les mineurs, comme les majeurs en lien avec les dispositifs d'accompagnement judiciaire	Tout public
Lutter contre la récidive	Tout public
Mettre en place des actions de proximité dans une démarche d'aller vers	Tout public
Promouvoir l'accès et la mobilité des personnes en situation de handicap pour davantage d'autonomie et de participation aux	Personnes en situation de handicap

activités du territoire

Organiser des événements inclusifs où les activités sont adaptées pour accueillir tous les participants, quelles que soient leurs capacités

Personnes en situation de handicap

Mettre en place des groupes de soutien et des réseaux d'entraide pour les personnes en situation de handicap et leurs familles

Personnes en situation de handicap

Développer des moments de convivialité intergénérationnelle

Tout public

Proposer des activités de loisirs, culturelles et sportives durant les longues vacances scolaires de janvier et de juillet

+ 13 ans

Promouvoir l'accès à la culture et aux loisirs pour les tous petits afin de permettre l'acquisition du langage, de développer la confiance en soi, ...

0 – 6 ans

Soutenir les lieux d'animation sociale (centres sociaux, Espaces de vie sociale...)

Tout public

Environnement/Cadre de vie

Développer et proposer des actions propices au développement du civisme et de la citoyenneté : participation, vie en communauté, échanges interculturels, ...

Tout public

Lutter contre les incivilités et la dégradation des espaces de vie

Tout public

Contribuer à l'embellissement et à la « végétalisation » du cadre de vie dans une démarche participative et écologique : jardins partagés et/ou pédagogiques, balise urbaine, mobilier urbain, fresque murale, réhabilitation de forêts sèches au niveau des berges de la rivière des galets (en partenariat avec le parc national), fleurissement de la ville, plantations d'arbres dans le cadre de l'opération « un arbre un enfant » (avec le soutien technique du service Espaces Verts)

Tout public

Proposer des actions de propreté urbaine (nettoyage de quartiers, actions de sensibilisation aux gestes de tri, initiative autour du recyclage et reconditionnement, suppression des dépôts sauvages, lutte contre les moustiques, ...) notamment au sein des collectifs

Tout public

Favoriser la médiation de rue sur les espaces publics	Tout public
Proposer des actions visant à favoriser le bien être des habitants dans leur logement	Tout public
Favoriser la médiation sociale et la prévention sur le territoire en partenariat avec les bailleurs et les Autorités Organisatrices de Transport (AOT)	Tout public
Soutenir le développement des déplacements doux et du vélo comme mode de déplacement quotidien	Tout public

Inscription/Emplois/ Activités

Favoriser les actions innovantes en matière d'insertion et/ou de création d'activités	Tout public
Favoriser le développement d'activités dans les domaines du réemploi, de l'économie circulaire, de l'innovation sociale, de l'économie de la fonctionnalité et du tourisme (Economie Sociale et Solidaire)	Tout public
Soutenir les démarches d'insertion des demandeurs d'emploi	Tout public
Remobiliser les demandeurs d'emploi (estime et confiance en soi)	Tout public
Proposer des actions de professionnalisation en direction des bénéficiaires d'emplois aidés notamment associatifs	Tout public
Proposer des actions spécifiques et/ou innovantes d'accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les publics les plus vulnérables (mère célibataire, décrocheur scolaire, SDF, ...)	Public le plus vulnérable

Petite enfance / Accompagnement et valorisation des parents

Proposer une offre d'accueil diversifiée et des services dans le domaine de la petite enfance	Tout public
Accompagner, valoriser et conforter la fonction éducative des parents : relations parents/enfants, coéducation, échanges d'expériences, espace d'écoute et de parole, actions et évènements sportifs, culturels, artistiques favorisant le lien intergénérationnel et le lien parents/enfants, ...	Tout public
Développer des ateliers éducatifs et artistiques pour les enfants dès le premier âge	Tout public

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le 12/03/2025



ID : 974-219740073-20250304-DL_2025_026-DE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LE PORT (974)
Utilisateur : LANGEVILLIER Frédérique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_2025_026
Objet :	ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FARFAR - ANNÉE 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	974-219740073-20250304-DL_2025_026-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à philippe.chane@ville-port.re,stephane.rochecouste@ville-port.re,jp.balthazard@ville-port.re

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 974-219740073-20250304-DL_2025_026-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL 2025-026.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20250304-DL_2025_026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	632.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 6. Attribution de subventions fonctionnement et investissement aux assoc. 2025.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20250304-DL_2025_026-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	447.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 mars 2025 à 06h50min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 mars 2025 à 06h50min58s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	12 mars 2025 à 06h50min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 mars 2025 à 07h01min07s	Reçu par le MI le 2025-03-12